

PROAGRI INSTALLATION

LE CONSEIL OPTIMISÉ DU RÉSEAU CHAMBRES D'AGRICULTURE



Dans le cadre de la marque PROAGRI, les Chambres d'agriculture déploient une offre commune pour accompagner les porteurs de projets d'installation

En 2014 l'APCA lance PROAGRI. Derrière cette marque, l'objectif est de rassembler l'ensemble des services marchands du réseau et constituer ainsi une offre commune complète et lisible. Très rapidement, une offre commune pour accompagner les porteurs de projets d'installation a vu le jour.

Cette offre s'intègre dans un bouquet de trois prestations pour accompagner l'entrepreneur de l'émergence de son projet jusqu'au suivi de son business plan en passant par l'étape primordiale de l'installation.

« BÂTIR UN PROJET SOLIDE » PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT EN TROIS ÉTAPES.

- 1 Le diagnostic préalable pour prendre du recul et établir les bases du projet en cohérence avec les objectifs du jeune et la structure agricole envisagée ;
- 2 L'étude prévisionnelle pour évaluer la faisabilité du projet et optimiser le financement ;
- 3 La formalisation du dossier de demande d'aides.

UN ENGAGEMENT DE QUALITÉ, SUIVI ET RÉACTIVITÉ

Les Chambres d'agriculture ont quarante ans d'expérience dans l'accompagnement des projets d'installation : c'est le moment d'en profiter !

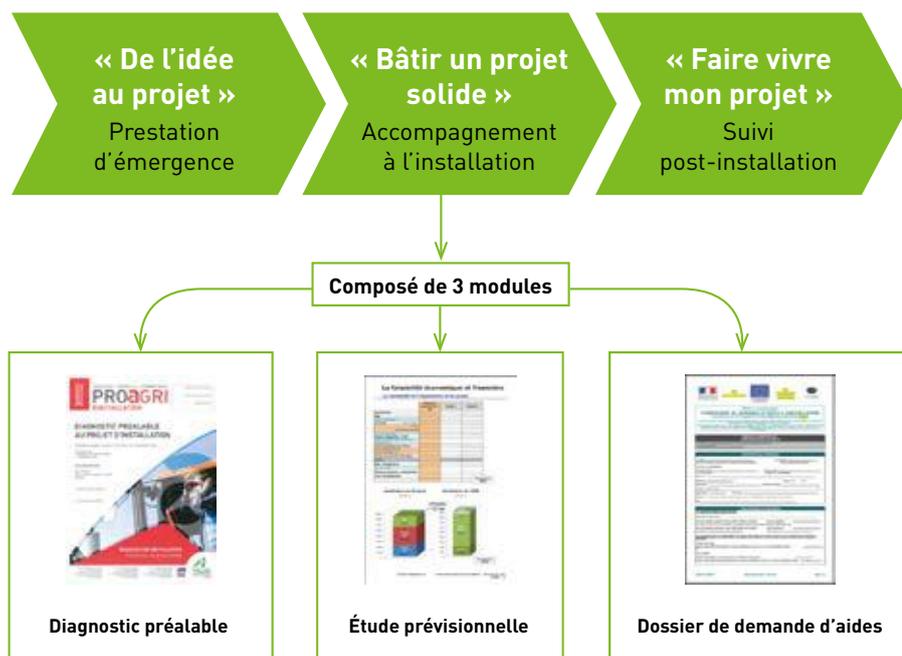
Les engagements de PROAGRI Installation visent à faire bénéficier au client de l'accompagnement d'un conseiller expert dédié tout au long du projet dans une démarche globale pour mettre en cohérence l'ensemble des éléments économiques, techniques, réglementaires et administratifs.

Les besoins spécifiques sont également couverts grâce aux services spécialisés : bâtiment, environnement, organisation du travail, etc.

UN PROJET DE RÉSEAU

L'offre commune de service est développée par et pour le réseau des Chambres d'agriculture. La création de cette prestation est basée sur l'identification des besoins des porteurs de projet d'installation et sur l'expérience des conseillers pour qui accompagner des jeunes est une mission de tous les jours. C'est à ce moment que l'équipe nationale du projet prend le relais pour créer les outils qui seront mis à disposition des Chambres départementales. L'idée est de proposer un produit clé en main avec la réalisation d'outils de communication communs, d'outils informatiques, de campagnes de formations

Déploiement 2016



TÉMOIGNAGE

« J'ai une relation de confiance avec mon conseiller de la Chambre d'agriculture, il me connaît et ça me rassure. Je peux aborder avec lui tant les aspects techniques, économiques que réglementaires »

et de perfectionnement des conseillers d'entreprise mais aussi des modèles de rendu de la prestation.

L'objectif est de proposer un service rapide, des résultats concrets et un suivi efficace. Nous savons que demain, les porteurs de projet deviendront des chefs d'entreprise. Leur donner toutes les clés pour réussir est le sens de notre accompagnement.

LE CHOIX DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

Chaque Chambres d'agriculture qui utilise la marque PROAGRI doit être certifié ou s'engager à rentrer dans une démarche de certification de service (programme de certification DQS du réseau des Chambres d'agriculture ou ISO 9001). En parallèle, les conseillers qui vont proposer la prestation PROAGRI ont accès à un cursus de formation spécifique pour approfondir leurs compétences en conseil d'entreprise et maîtriser les outils mis à disposition par le groupe projet national PROAGRI.

Le 10 et 11 février, les conseillers utilisateurs de la prestation de la région ALPC ont été formés sur PROAGRI Installation. La prochaine formation est prévue en Au-



© Fotolia - goodluz

vergne Rhône-Alpes 24 et 25 mars. L'ambition d'amélioration des compétences des conseillers est nationale.

LE PROJET POUR L'ANNÉE 2016

L'année 2016 est une phase de pré-déploiement de la prestation pour le réseau des Chambres d'agriculture. Le déploiement commercial de la prestation est réduit (vente d'une centaine de prestations) et couplé à un programme de retour d'expériences de terrain pour adapter la prestation, si besoin.

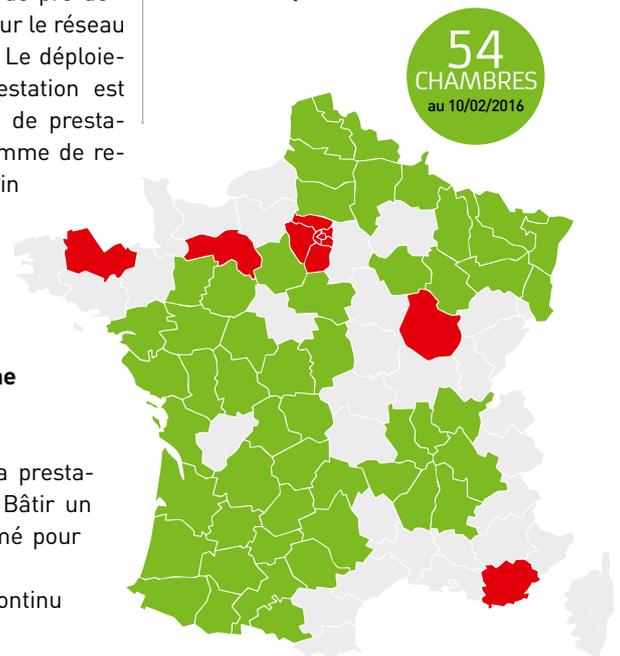
54 Chambres d'agriculture se sont inscrites dans cette démarche pour 2016.

Le déploiement officiel de la prestation PROAGRI Installation « Bâtir un projet solide » est programmé pour la fin de l'année 2016.

Le dispositif d'amélioration continu

de la prestation sera évidemment maintenu ; il est essentiel pour proposer un service en cohérence avec l'évolution des besoins des agriculteurs. ●

Pré-déploiement 2016
Chambres partenaires



Témoignage de Christophe DEFFARGES

Conseiller et Responsable du Service Installation de la Chambre d'agriculture de Dordogne



« La formation a permis à chacun de s'approprier la démarche PROAGRI Installation qui a été élaborée sur deux années de travail du réseau, de s'interroger sur notre posture, notre métier et nos prestations de conseil, leurs valorisations, d'activer et de développer la mise en réseau des conseillers, au niveau départemental, régional et national. Les échanges entre conseillers ont permis de lever des freins et trouver le bon équilibre entre l'ajustement de nos pratiques et de la prestation. Au-delà du processus PROAGRI Installation nous avons ressenti que la dynamique de réseau induite par le projet nous apportera beaucoup dans notre activité de conseil. »

PROAGRI Installation :
Aller vers une gamme de services et un réseau encore plus performant !

PROAGRI Installation
Romain Fontaine, Chambres d'agriculture France – service Entreprises Installation
romain.fontaine@apca.chambagri.fr
Tél : 01 53 57 10 37